

EQUIPEMENTS DE SECURITE RALLYE 2017

GROUPES	INTERNATIONAL		NATIONAL - REGIONAL					
	N	A	T1-T2-T4	N / FN	A / FA	R1, R2, R3, R5	F2000, GT de Série, GT Plus	Rallye TT T1-T2-T3
Armature de Sécurité	ANNEXE J			RP	RP	ANNEXE J	RP	RP
Harnais 5 points minimum homologués FIA Norme 8853/98	X			X			X	X
Harnais 6 points minimum homologués FIA Norme 8853/98	REC			REC	REC	REC		REC
Pare brise en verre feuilleté	X			X				RP
Film anti-déflagrant					X			X
Extincteur 2 kg (poudre ou liste N°6)								
Extincteur AFFF / habitacle / moteur (simultané) liste N°6* ou liste N°16 3kg mini	Obl LISTE N°16			X	X	ANNEXE J	X	
Coupe circuit	X				X		X	X
Vêtements et gants ininflammables (Norme obligatoire se référer au règlement combinaison. Normes FIA broderie uniquement, voir identification des combinaisons).	X				X ^{*1}			X
Cagoule homologuée FIA en cours de validité	X				X			X
Sous vêtements homologués FIA en cours de validité	X				REC ^{*2}			X
Chaussure homologuée FIA en cours de validité	X				X			X
Fixations supplémentaires : 2 par capot.	REC	X			X	ANNEXE J	RP	
Anneau de remorquage AV-AR								X
Double circuit de freinage								
2 rétroviseurs extérieurs								
Triangle de signalisation								
Mousse d'arceau								RP
Type de réservoir carburant								X
Canalisation de carburant								RP
Casques homologation reconnue FIA compatible RFT								
Système Retenue Frontale de Tête homologué FIA en cours de validité								X
Siège homologué FIA en cours de validité								RP

ANNEXE J

Légende : X ou Obl = obligatoire ; REC = recommandé ; RP = se reporter à la réglementation particulière à ce groupe. Pour d'autres produits, voir RP et Annexe J (liste N°6). Il est rappelé qu'en cas de doute sur un point de sécurité mentionné dans le tableau ci-dessous, il convient de se reporter au texte du règlement qui fait foi.

*₁ A compter du 1er janvier 2018, Combinaison Norme FIA 8856-2000 Obligatoire.

*₂ A compter du 1er janvier 2018, haut de sous-vêtements (t-shirt manche longue) norme FIA 8856-2000 Obligatoire.